

## Faculté de droit



### DROI1220 Introduction à la psychologie

[45h] 3.5 crédits

**Enseignant(s):** Stéphanie Demoulin (supplée N.), Vassilis Saroglou

**Langue d'enseignement :** français

**Niveau :** Premier cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Le but de ce cours est d'introduire de futurs juristes aux principales théories et méthodes de la psychologie générale et de la psychologie sociale :

1. Introduire de manière représentative les principales théories et méthodes de psychologie générale et sociale;
2. Fournir une grille d'analyse pour des lectures ultérieures en psychologie;
3. Illustrer la pertinence de chaque ensemble de concepts psychologiques pour la profession de juriste dans ses différentes dimensions (pénal, relations familiales, relations du travail, etc.).

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes :

Partie 1 : Généralités

1. Définition, objet, historique et méthodes de la psychologie ; 2. La perception ; 3. La mémoire et l'apprentissage ; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La personnalité ; 7. La psychopathologie.

Partie 2 : Psychologie sociale

1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. La formation d'impression : a/ la catégorisation sociale ; b/ les théories implicites de personnalité ; c/ le jugement social ; 3. L'attribution causale ; 4. Les normes sociales ; 5. Conformité et obéissance ; 6. Résistance et innovation.

L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.

Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire.

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>DROI12BA</b>	Deuxième année de bachelier en droit	(3.5 crédits)	Obligatoire
-----------------	--------------------------------------	---------------	-------------